

# CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU SEANCE DU 10/07/2020

Le Conseil Municipal s'est réuni au centre socioculturel le VENDREDI 10 JUILLET 2020 à 18 H 30 sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR KALUZNY BAUJARD LEJEUNE PASTOUT PILLIER  
BARON PIPERAUD ROCHE

Absentes excusées: Mme DUPOUY procuration à M. LESUEUR  
Mme PENARD procuration à Mme LORRE

Secrétaire de séance : Mme LORRE

## 1) ELECTION DE 3 DELEGUES ET 3 SUPPLEANTS POUR LES SENATORIALES

Suite à l'arrêté préfectoral convoquant les conseils municipaux le 10 juillet 2020 pour désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs dans le département du Cher le 27 septembre 2020, le bureau a été constitué de M. LYON, M. LESUEUR, Mme PIPERAUD et Mme ROCHE sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Il est rappelé que :

- les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel
- les candidats peuvent se présenter soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués et de suppléants à élire, soit sur une liste incomplète.

Après avoir constaté qu'une liste de candidats avait été enregistrée, chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement a ensuite donné les résultats suivants :

- nombre de votants 15
- nombre de bulletins nuls 0
- nombre de bulletins blancs 1
- nombre de suffrages exprimés 14

A obtenu :

- liste MM. et Mmes HURABIELLE, LORRE, LYON, LEJEUNE, DUCROT, DUPOUY 14 voix

Ont été proclamés élus :

- M. HURABIELLE, Mme LORRE et M. LYON en qualité de titulaires
- Mme LEJEUNE, M. DUCROT et Mme DUPOUY en qualité de suppléants.

## 2) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- décide d'admettre en créance éteinte la somme de 720 € (pertes sur créances irrécouvrables)
- émet un avis favorable sur la vente par la SA FRANCE LOIRE d'un logement situé dans le lotissement des Fourmis (n° 42 rue des Ormes)
- fait le point sur les dernières informations communiquées aux parents d'élèves sur la rentrée scolaire (réouverture des services cantine/garderie si la situation sanitaire reste identique à celle enregistrée fin juin).

Mme KALUZNY transmet pour diffusion à chaque conseiller un document sur la protection des renards.

Mme LEJEUNE souligne qu'il convient de procéder à la taille des lauriers implantés aux abords du rond-point du Pré du Roc afin d'améliorer la visibilité à cet endroit.

M. DUCROT :

- note que suite à un accident survenu rue des Mariniers, des vélos ont dû être entreposés au garage communal avant de pouvoir être récupérés
- signale qu'il a été rapporté par un administré que les branches d'un saule situé sur un domaine privé rue des Linans pourraient en cas de vent violent présenter un risque pour les lignes électriques
- précise qu'une liste de travaux à réaliser aux écoles durant les vacances a été remise par les enseignantes
- réitère ses remerciements aux riverains qui ont procédé à l'entretien des haies de leurs propriétés.

Mme LORRE :

- évoque les demandes de la SAS Canoë Raid Aventure : organisation d'une réunion courant septembre, modification du bail de location sur l'ancien terrain de camping

- constate un manque de visibilité à l'intersection de la route de La Guerche et la rue du Port.

M. LYON indique qu'un questionnaire a été transmis par ENEDIS afin de recueillir l'avis de la municipalité sur son fonctionnement.

- Séance levée à 19 H 25 -